

**NOTICE SUR
LOUIS LEFORT
MEMBRE DE L'ACADÉMIE**

Né à Orchimont, le 1^{er} août 1879, décédé à Louvain, le 30 septembre 1959.

Aux premières heures du 30 septembre 1959, Monseigneur Lefort s'éteignait doucement au couvent des Soeurs Noires à Louvain, où, sept mois auparavant, frappé d'un mal qui ne pardonne pas, il avait été transporté. Sa mort prive l'Université Catholique de Louvain d'un de ses plus grands savants de renommée mondiale.

Né à Orchimont le 1^{er} août 1879 dans une famille extrêmement chrétienne, Louis Théophile Lefort fut baptisé le même jour en l'église Saint-Martin du village, comme en témoigne son acte de baptême. Éduqué dans un milieu d'agriculteurs d'un pays rude, il y hérita des traditions de ténacité au travail et de fidélité à l'idéal. « Il était, comme se plaisait à le lui rappeler Son Excellence Monseigneur Charue, du pays qui a donné maints prêtres éminents au diocèse de Namur, des vicaires généraux et des supérieurs de séminaires, les Guillaume, les Delogne, les Maldague, les Miest, et qui compte parmi ses fils glorieux le deuxième recteur de l'Université Catholique de Louvain d'après la révolution, Monseigneur Laforêt, né à Graide »¹.

Monseigneur Lefort étant très peu loquace sur sa vie personnelle, on ne sait presque rien de ses années d'enfance ; mais on peut soupçonner qu'il a appris à aimer les champs et les bois de son pays, les moeurs de la faune qui les peuple, car jusqu'à ses derniers jours, il rappelait avec plaisir ses parties de chasse ou de pêche et sa tenderie qui le distraient de ses durs travaux scientifiques. Ce que l'on connaît avec plus de certitude, c'est qu'il fit sa sixième et sa cinquième latine avec l'abbé Jean Joseph Martin, curé de Monceau ; il poursuivit et termina ses humanités anciennes au Collège Notre-Dame de la Paix à Namur, chez « les bons Pères », comme il disait lui-même en clignant malicieusement de l'œil. Il répondit alors à l'appel de Dieu et s'en alla faire sa philosophie au petit séminaire de Bastogne. Celle-ci terminée, il passera ses quatre années de théologie au Grand Séminaire de Namur dont il ne gardera que quelques souvenirs qui semblaient bien conditionner son jugement sur cette maison : on s'y livrait, à cette époque, à une théologie spéculative que son tempérament positif n'appréciait guère, et le Supérieur d'alors lui avait interdit de lire le Nouveau Testament en grec, affirmant que « la Vulgate était le texte officiel de la Sainte Église qui savait mieux que n'importe qui ce qui convenait à ses fidèles et à fortiori à ses futurs prêtres ». Il fut ordonné prêtre en 1901.

Sa théologie terminée, le jeune abbé Lefort fut envoyé poursuivre ses études à l'Aima Mater de Louvain. Par goût personnel, il aurait désiré s'adonner aux sciences naturelles, mais, par obéissance, il se mit à l'étude de la philologie. Le 7 octobre 1905, il conquist le grade Docteur en Philosophie et Lettres, groupe C, philologie classique, avec la plus grande distinction, en défendant une dissertation intitulée « Notes sur le culte d'Asklepios », publiée plus tard, en 1908, dans le « Musée belge ». Ce travail, comme on l'a noté à l'époque, « se distinguait par une érudition étendue, qui allait de pair avec une courageuse indépendance de jugement et une vigueur acérée dans la discussion ».

¹ Cf. *Manifestation organisée en l'honneur de Monsieur le Professeur L.Th. Lefort, Directeur Jubilaire du Muséon MCMXXI-MCMXLVI*, Louvain, Bureaux du « Muséon », 1946, p. 79.

Après un bref séjour d'études à l'université de Bonn, où il fréquenta les cours du professeur A. Wiedeman, il est nommé, en 1906, président du Collège du Pape Adrien VI, pédagogie universitaire pour étudiants laïques, où le souvenir de son passage est toujours aussi vivace que les deux grands peupliers qu'il a plantés dans la cour intérieure ; il est adjoind en même temps au recteur, Monseigneur

A. Hebbelynck, comme suppléant pour les cours d'hiéroglyphes. En 1909, il succède au nouveau recteur, Monseigneur P. Ladeuze, comme titulaire du cours de copte. Il fut chargé ensuite, en philologie classique, du cours de grec, auteurs, grammaire et paléographie. Il fut nommé professeur ordinaire en 1912. En 1936, il accède à la présidence de l'Institut Orientaliste, charge qu'il conservera jusqu'en 1950, époque de son éméritat. L'année même de son éméritat, les services qu'il a rendus à la science et à l'Université furent reconnus et soulignés par sa promotion à la prélature. Dès 1946, il fit partie de l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique : il en était un membre assidu, estimant que « les absents ont toujours tort »².

Monseigneur Lefort fut un brillant professeur. Il reconnaissait volontiers, — et il s'en faisait presque un point d'honneur, — que celui qui aurait à examiner ses prestations professorales, n'y trouverait certainement aucune performance dans la quantité. Mais ce que tous ses anciens élèves témoignent unanimement, c'est que la qualité y était. Faisant de son mieux, il s'est efforcé d'initier aux finesses de la langue grecque et aux rébus de la paléographie grecque un certain nombre de générations d'étudiants. Il m'a confié plus d'une fois qu'il consacrait de longues heures à la préparation de ses leçons. Son Excellence Monseigneur van Waeyenbergh, Recteur Magnifique de l'Université, son ancien élève, assurait lors des cérémonies du Jubilé de Monseigneur Lefort que « nombreux sont les élèves qui ont conservé le souvenir d'un homme de science sévère pour les autres comme pour lui-même, alerte, énergique, volontaire, bon et compréhensif, aimant ses élèves comme ceux-ci l'aimaient », et que « son œil vif et si clair de chasseur a découvert la pléiade de grands élèves qui sont heureux de l'avoir eu comme maître »³. Plusieurs se souviennent encore avec joie des cours qu'il leur dispensa en philologie et se rappellent avec une certaine nostalgie ce professeur plein de respect et de déférence pour la tradition manuscrite, adversaire des théories toutes faites, de ces synthèses trop hâtives que n'a pas précédées une analyse minutieuse. Plus d'un aussi se souvient de cet amour de la vérité sans détours qu'il cultiva jusqu'à la fin de sa vie ; on parle encore à Louvain d'une défense de thèse à laquelle Monseigneur Lefort devait objecter et où, avec son air volontiers caustique, il apostropha le récipiendaire en ces termes demeurés célèbres : « Je ne dirai pas, Monsieur, que votre thèse se lit comme un roman, mais cela ne veut pas dire qu'elle n'en est pas un ! » S'il excellait à décourager ceux qu'il appelait « les amateurs », il savait aussi découvrir les vrais talents, les soutenir, les pousser, les encourager dans leurs efforts et se réjouir de leurs découvertes et de leur réussite.

² Cf. E. LAMOTTE, *Discours prononcé par M. le Professeur E. Lamotte, Président de l'Institut Orientaliste, lors des funérailles de Mgr Lefort, à Petit-Fays, le 3 octobre 1959*, dans *Le Muséon*, t. 72, 1959, p. 251 ss ; G. GARITTE, *Monseigneur L.Th. Lefort*, dans *Le Muséon*, t. 72, 1959, p. 260 ss

³ Cf. *Manifestation organisée en l'honneur de Monsieur le Professeur L.Th. Lefort, Directeur jubilaire du Muséon MCMXXI-MCMXLVI*, Louvain, Bureaux du « Muséon », 1946, pp. 74-75.

Jamais, Monseigneur Lefort ne consentit à abaisser le niveau supérieur de ses cours, car il avait la conviction, — et il aimait à la redire, car il en avait fait le fil conducteur de toute sa vie scientifique, — que l'Université n'est pas seulement « une école de carrières, où on instruit les jeunes gens qui se destinent aux professions libérales », mais qu'elle est avant tout « un centre de productions scientifiques, une réunion d'hommes occupant les avant-postes de la science ».

Ainsi Monseigneur Lefort fut-il lui-même un homme de science avisé, un chercheur infatigable, un savant dans toute l'acception du terme.

Son œuvre scientifique est considérable : plus de nonante ouvrages et articles dans diverses revues, sans compter les nombreux comptes rendus dans lesquels il livrait le meilleur de lui-même à l'occasion des critiques toujours constructives qu'il pensait devoir adresser. C'est surtout l'histoire du monachisme chrétien oriental qui retint son attention d'abord dans la personne de saint Pachôme (290- 346), puis dans celle de saint Athanase (295-373), ce Père de l'Eglise cher à un autre maître louvaniste, Monseigneur Lebon, qui regretta durant toute sa vie de ne pas connaître le copte, et qui, pour cette raison, ne publia pratiquement rien de la synthèse qu'il avait faite sur saint Athanase. Monseigneur Lefort comprenait fort bien la réticence de son collègue, car, tout comme lui, il n'aurait jamais voulu proposer une synthèse dont tous les éléments n'auraient pas été parfaitement connus et étayés.

Pour mener à bien l'étude du cénobitisme pachomien, Monseigneur Lefort s'est mis à la recherche des textes originaux, et c'est pourquoi il s'est fait très tôt le pèlerin des bibliothèques. Avec une ténacité sans pareille, il a fait le tour de l'Europe et le périple de la Méditerranée, et cela plusieurs fois. C'est à l'occasion de ces recherches, qu'il conçut le dessein gigantesque de doter l'Université de Louvain d'un centre de documentation copte ; et dès lors, il consacra sa vie à la récolte des documents authentiques, tantôt promenant à travers le Proche-Orient les 50 kgs de son appareil photographique Inka- Famulus, tantôt rassemblant patiemment cette inestimable collection de photos de manuscrits coptes qui faisait le renom et la gloire de la Bibliothèque Universitaire. « Faut-il croire, disait-il lui-même, que cette entreprise réalisée pourtant non dans un but égoïste, mais dans l'intérêt de générations de chercheurs, se trouvait entachée d'« hubris », puis que la « Nemesis » l'a cruellement frappée en se servant du bras de ceux qui en mai 1940 réduisirent en cendres mon séminaire avec toutes ses collections ». En quelques heures, les résultats de longs et opiniâtres efforts de toute une vie de savant étaient réduits en cendres et en fumée. Au spectacle de ces ruines, Monseigneur Lefort un moment accablé, se ressaisit très vite ; oubliant le passé, il se tourna résolument vers l'avenir avec la volonté de tout recommencer. Secondé par des maîtres formés à son école, il réussit une seconde fois ce travail titanesque, et ses derniers jours ont été certainement adoucis par la vue de son séminaire copte entièrement restauré et enrichi à nouveau de toutes ces collections qui faisaient sa légitime fierté avant 1940.

Les publications de Monseigneur Lefort trahissent toutes l'horreur du conformisme, le souci de n'avancer aucune hypothèse non pleinement vérifiée, la préoccupation de la besogne bien faite jusque dans les moindres détails. Avant d'écrire quoi que ce soit, il veut explorer tout le terrain, en reconnaître toutes les aspérités, en relever la topographie, s'être familiarisé avec tous les sentiers qui le sillonnent. Et ce n'est pas là perte de temps, comme certains pourraient le penser. Monseigneur Lefort croyait à la patience, dont, on l'a dit, est souvent fait le génie. Il aurait volontiers souscrit aux mots de G. Duhamel : « Perdre son temps, cela fait partie de notre tâche à nous autres, et c'est une occupation très nécessaire et très pénible. Et le plus pénible, c'est qu'il est impossible, à première vue, de distinguer celui qui perd son temps d'une manière féconde et profitable, de l'autre, simple fainéant, qui perd son temps sans espoir et sans honneur ».

La personnalité scientifique de Monseigneur Lefort a dépassé nos frontières ; de nombreux savants étrangers consultaient ce coptisant le plus autorisé du monde. Sa science, il ne la gardait pas jalousement pour lui seul, mais il se faisait une joie et un honneur d'y faire participer ses disciples et tous ceux qui s'adressaient à lui ; sa plus grande fierté était de les voir aboutir dans leurs travaux personnels ; aussi je le vois encore, rayonnant de joie sur son lit de malade, m'annoncer qu'un de ses disciples préférés et son successeur venait de se voir attribuer le prix Francqui 1959. Ses mérites scientifiques ont été officiellement reconnus lorsque le gouvernement lui attribua en 1955 le prix décennal de philologie orientale et classique ; dans les attendus justificatifs de la décision du jury, on vantait ses qualités d'érudition, de sagacité intuitive et d'application persévérante.

Lors de sa quarantième année universitaire, Monseigneur Lefort fut l'objet d'une manifestation solennelle à l'Université même. Une couronne rutilante d'admirateurs reconnaissants avaient voulu participer de loin ou de près à ce jubilé : deux cardinaux, Son Eminence le cardinal van Roey, Grand Chancelier de l'Université, et Son Eminence le cardinal Tisserant, avaient accordé leur patronage à cette journée ; trois évêques, Leurs Excellences Nosseigneurs Charue, Coppieters et Van Cauwenbergh en avaient accepté la présidence d'honneur ; le monde savant était représenté par l'Institut de France, l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, le Nederlandsch Ins-tituut voor het Nabije Oosten à Leiden, le Fonds National de la Recherche Scientifique et la Fondation Universitaire, la Société des Bollandistes, la Fondation Egyptologique Reine Elisabeth, les Instituts Orientalistes et les Facultés des Universités belges.

L'œuvre scientifique de Monseigneur Lefort serait incomplètement décrite si l'on ne mentionnait pas la revue qu'il a dirigée avec amour, « Le Muséon » ; à cette revue, il avait donné son cœur, et, jusqu'à ses derniers instants, il ne s'est pas repris, puisque sur son lit de souffrance, on pouvait encore le voir, le crayon à la main, corriger les épreuves d'un fascicule qu'il ne verrait plus et qui s'ouvrirait par un splendide hommage rendu à son oeuvre par ses collaborateurs immédiats. Mais personne, mieux que Monseigneur G. Ryckmans, celui qui fut pendant de nombreuses années le secrétaire dévoué de cette revue, ne peut nous faire connaître ce que fut « Le Muséon » grâce à Monseigneur Lefort. Voici ce qu'il disait à l'occasion du jubilé de quarante années de vie universitaire de Monseigneur Lefort qui coïncidait avec le vingt-cinquième anniversaire de la reprise de la publication de la Revue : « Nous nous proposons uniquement ici de rendre hommage à celui qui peut être considéré comme le second fondateur du « Muséon » et qui, depuis vingt-cinq ans, dans la direction de notre revue et des publications annexes, ainsi que dans l'impulsion qu'il a donnée aux études orientalistes à Louvain, s'est montré l'héritier de la pensée et des préoccupations de notre premier fondateur, Charles de Harlez ».

En même temps qu'elle tient le public au courant de l'activité scientifique, une revue stimule les travailleurs qui ont la charge de l'alimenter ; elle leur permet d'amorcer des œuvres de vaste envergure qu'ils publieront plus tard en volumes séparés.

Malgré divers tâtonnements dont on trouve les traces dans la collection de 1914, « Le Muséon » fut avant tout, depuis sa fondation, ce qu'indique son sous-titre à partir de 1915: une « Revue d'études orientales ». La part y est faite de plus en plus large à l'Orient chrétien antique, à mesure que se développe en ce domaine l'activité de l'École orientale de Louvain, en collaboration étroite avec la Faculté de théologie. Lorsque, en 1912, M. J.B. Chabot confia aux Universités de Washington et de Louvain, la publication du « Corpus scriptorum christianorum orientalium » qu'il avait fondé en 1902, il retrouvait à Louvain, où il avait lui-même conquis le doctorat en

1892, une équipe parfaitement entraînée et prête à assumer la plus lourde part de cette tâche. A la tête de cette équipe, M. Lefort, en réservant dans sa revue une place de choix à l'Orient chrétien, fit du « Muséon » un instrument de travail indispensable à tous les érudits spécialisés dans ce domaine de l'orientalisme.

D'autres disciplines sollicitent l'activité des collaborateurs du « Muséon » : le Proche-Orient antique et surtout le monde sémitique de l'Égypte ancienne, l'Iran, l'Inde et l'Extrême-Orient, l'épigraphie, la linguistique, l'ethnographie, le folklore ont fait, durant ces vingt-cinq dernières années l'objet de nombreuses et importantes contributions...

Depuis 1929, M. Lefort a doublé « Le Muséon » d'une collection de publications de vaste envergure, la « Bibliothèque du Muséon », ouverte aux professeurs, aux étudiants et aux anciens étudiants de l'École de Louvain... Le souci de haute tenue dont témoigne M. Lefort dans la direction du « Muséon », il le manifeste dans la vigilance avec laquelle il contrôle les travaux admis dans la « Bibliothèque ». Aussi, plusieurs des étudiants qui firent leurs premières armes en y publiant leur dissertation de doctorat, sont-ils, à cette école de discipline scientifique, devenus des maîtres.

M. Lefort s'est fait une règle invariable de n'accueillir que des travaux de première main : publications et traductions de textes inédits, oeuvres d'érudition et de critique dont l'information est puisée directement aux sources. Il estime, avec raison, que c'est à ces conditions seulement qu'une revue universitaire remplit sa mission.

Sur ce terrain-là, il ne transige pas. Autant il se montre serviable et dévoué envers les vrais travailleurs, autant il larde de ses traits acérés les charlatans de la science, reconnaissables à ce que Montesquieu appelait « cette négligence d'apprendre ce que l'on croit savoir ». Dès que sont en cause les intérêts scientifiques des entreprises commises à sa garde, d'où que vienne la menace, il n'hésite pas à les défendre avec sa franchise ardennaise servie par une redoutable ironie. Au partenaire malmené par cette franchise, il pourrait dire avec Molière :

« Je vous parle un peu franc ; mais c'est là
mon humeur,
» Et je ne mâche pas ce que j ' ai sur le cœur⁴ »

Enfin terminons ce tableau de l'activité scientifique de Monseigneur Lefort en rappelant qu'en 1936, lorsque « le recteur Ladeuze groupa les diverses chaires de philologie et d'histoire de l'Orient antique en un Institut Orientaliste, il en confia la présidence à Monseigneur Lefort... La vitalité de cet Institut s'est affirmée sous sa présidence par le nombre et la qualité des étudiants qui le fréquentaient, par la valeur des dissertations de doctorat publiées dans la « Bibliothèque du Muséon » et par le développement donné à l'enseignement ».⁵

Mais Monseigneur Lefort n'était pas seulement un éminent professeur et un savant que le monde entier nous enviait, il était aussi un prêtre attaché à son pays natal et à son diocèse.

Derrière ses yeux gris, pétillant de malice, sous un front largement dégagé, il n'était pas toujours aisé, au premier abord, de déceler toute la gentillesse et l'affection profonde qu'il avait pour ceux qui étaient amenés à le rencontrer. Je sais pourtant que nombreux sont ses collègues qui avaient en lui une confiance illimitée, qui recouraient souvent à ses conseils judicieux et qui

⁴ Cf. *Manifestation organisée en l'honneur de Monsieur le Professeur L.Th. Lefort...*, pp. 3-6.

⁵ Cf. *ibid*, p. 7.

jamais ne furent déçus. Pendant plus de quarante ans, il présida au restaurant « Majestic » une table à laquelle plusieurs générations de professeurs sont venus s'asseoir ; respectueux de la liberté de chacun, tout comme il entendait bien qu'on respectât la sienne, il mit toute sa délicatesse à ne pas faire de cette table une sorte de mess d'officiers où les plus jeunes n'ont qu'à écouter les chevronnés ; tous ceux qui furent ses commensaux savent au contraire combien il était bon, combien il était gai et enjoué, mais aussi combien il était intransigeant lorsque les droits de la vérité étaient mis en doute ou en échec. Cette table professorale du « Majestic » était devenue célèbre à l'Université à tel point que lors du Jubilé sacerdotal de Monseigneur Lefort, Son Excellence Monseigneur le Recteur qui était venu s'y asseoir, la qualifia non sans humour, « la table de la critique interne de l'Université ».

Monseigneur Lefort avait réussi cette chose peu commune d'attirer à lui les jeunes, nonobstant sa différence d'âge et sa réputation de critique parfois acerbe ; je n'y trouve d'autre explication que la jeunesse de son cœur et sa bonté fondamentale.

L'intransigeance de Monseigneur Lefort lorsqu'il s'agissait de la vérité, se muait en une bienveillance charmante lorsqu'on allait le trouver dans son bureau, rue de l'Ecluse d'abord, rue des Poissonniers dans la suite. Son commerce était agréable, il était toujours prêt à rendre service, à se dévouer, à calmer les anxiétés, à pacifier les cœurs.

Monseigneur Lefort était aussi profondément attaché à son village de Petit-Fays où il faisait de fréquents séjours. La petite maison entourée de grands arbres qu'il avait louée, constituait sa Thé-baïde où il se retirait pour se reposer de ses longues fatigues. Là, levé de bon matin, il célébrait très tôt la sainte messe ; puis le petit déjeuner pris, vêtu d'une vieille soutane et d'un vieux chapeau, le fusil sous le bras, il partait à travers bois et champs à la recherche du gibier, l'oreille aux aguets, attentif au langage de la nature ; d'autres fois, il s'en allait taquiner la truite ou relever les lacets de sa tenderie ou surveiller la pousse de ses plants de tabac. Dans son village, il retrouvait les gestes de ses ancêtres : il n'était pas rare de le rencontrer chez le charpentier, le rabot à la main, ou chez le forgeron, occupé à lui donner un coup de main. Il redevenait vraiment un habitant du village, parmi les autres, mais il était aussi le plus écouté de tous. C'est là qu'il a voulu attendre dans la paix de cette terre qu'il chérissait, la résurrection du dernier Jour. Et à ses funérailles on apprit de la bouche même du bourgmestre, que Monseigneur avait été pour ses concitoyens le bourgmestre effectif, leur suggérant les grandes décisions à prendre, les aidant de ses interventions puissantes en haut-lieu, les soutenant de ses conseils marqués par un bon sens inchavirable, les défendant même contre l'ennemi envahisseur. Petit-Fays n'aura jamais de « Place Monseigneur Lefort », puisqu'il y existe déjà depuis de nombreuses années un chemin baptisé « le chemin de l'abbé » dont il avait lui-même tracé les plans après en avoir montré la nécessité.

Monseigneur Lefort n'était pas moins du pays avec les prêtres de sa région. Rentré à Petit-Fays, il tenait à être l'un des leurs, allant aux Adorations, fréquentant leurs réunions, les recevant volontiers à sa table ou allant les surprendre dans la tranquillité de leur presbytère où ses longues promenades l'amenaient. Et l'on comprend pourquoi le jour de ses obsèques, tout le clergé du doyenné ému était présent pour porter en terre « son Monseigneur ».

Son âme de prêtre s'est révélée dans toute sa grandeur lors de sa dernière maladie, cette âme qui, à ce moment encore, fut dominée par l'amour de la vérité. Averti par le médecin qu'il était à la merci d'un accident cardiaque, sereinement, il regarda la situation bien en face et il accepta son destin d'homme : il demanda à recevoir les derniers sacrements. Cérémonie inoubliable pour ceux qui en furent les témoins. On vit Monseigneur Lefort, ému jusqu'aux larmes, recevoir

avec foi, ferveur et simplicité le sacrement des malades, et remercier tous ceux qui priaient pour lui. Dans les semaines qui suivirent, un certain mieux lui fit reprendre espoir ; il se remit à travailler sur son lit ; aux visites presque quotidiennes que je lui faisais, le scénario était toujours le même. Sans penser à lui, après s'être enquis d'un tel ou d'un tel qu'il n'avait plus vu depuis quelque temps, il se mettait à me parler des épreuves d'imprimerie qu'il avait encore à corriger, des travaux que j'avais sur le métier, des variantes d'un papyrus copte de l'évangile de saint Matthieu récemment découvert et dont il m'avait encore fait, sur son lit de malade, de sa fine écriture régulière, une rétroversion en latin. Tous ses amis fêtèrent encore avec lui, le 1^{er} août, ses 80 ans dans sa chambre du couvent des Soeurs Noires, et, pour cet anniversaire, il avait voulu faire les choses grandement, pressentant sans doute que c'était le dernier que nous célébrions avec lui ici-bas. Bientôt cependant ses forces déclinerent et un matin, j'étais à peine arrivé près de lui qu'il me dit : « Cette fois-ci, je pense que c'est bien fini ». Devant mes protestations qui paraissaient contredire la vérité, il reprit de son ton de voix qui ne supportait pas la contradiction : « Je vous dis que c'est la fin ; je le sens bien ». Quelques jours s'écoulèrent encore au cours desquels il ne cessait, j'en ai l'intime conviction, de préparer, par la prière et le détachement, sa rencontre avec le Dieu de Vérité. La nuit précédant celle où il mourut, vers trois heures du matin, il me fit appeler. Dès mon arrivée à son chevet, il me dit : « Ah ! Vous voilà ! Bien ! Allez me chercher le Bon Dieu ». Après lui avoir donné une dernière absolution, je lui apportai le Saint Viatique qu'il reçut avec une foi édifiante dans la sérénité et la paix la plus grande. Il se joignit alors aux prières des agonisants : les yeux fermés, il répondit d'une voix claire, malgré son oppression grandissante ; et lorsque dans les litanies des Saints, j'introduisis le nom de saint Pachôme, il ouvrit les yeux, me fixa longuement et me fit un petit signe de tête en guise de merci. N'avait-il pas dit à un de ses amis qu'il voulait « s'en aller comme Pachôme » dans la tranquille simplicité de sa foi ? Les prières terminées, il me demanda de lui donner le petit crucifix que la religieuse qui le soignait avait déposé sur sa poitrine ; puis, embrassant du regard tous ceux qui l'entouraient, sa famille, la communauté des religieuses, il dit : « Maintenant, moi, je vais vous bénir ». Et lentement, comme s'il voulait une dernière fois témoigner de la vérité de sa foi, il leva la main tremblante qui tenait le crucifix, traça une croix en disant d'une voix nette, de cette voix qu'il avait lorsqu'il bénissait à la fin de la messe : « *Benedictio Dei omnipotentis, Patris et Filii et Spiritus Sancti, descendat super vos et maneat semper* ». Il ferma alors les yeux ; pratiquement il ne devait plus les ouvrir. La nuit suivante, il s'en allait rejoindre saint Pachôme près du Dieu de Vérité.

À ce prêtre et à ce savant, s'applique certainement dans la plénitude de son sens cette parole du livre de l'Ecclésiastique qui résume toute sa vie et que l'on peut lire sur son souvenir mortuaire : « Jusqu'à la mort, lutte pour la vérité, Le Seigneur Dieu combattra pour toi. » (Eccli., IV, 28).

Mgr Ed. MASSAUX, Recteur Magnifique honoraire de l'Université Catholique
de Louvain

Bibliographie

I. Ouvrages

1. S. Pachomii Vita bohairice scripta. (Corpus scriptorum christianorum orientalium. Scriptures coptici. Textus. Series tertia. Tomus VII). Parisiis, e Typographeo Reipublicae, 1925. In-8, vi-251 p.
2. Paleographisch album van gedagteekende Grieksche minuskelhandschriften uit de IXe en Xe eeuw. Met enkele specimina van handschriften uit de XIe-XVIe eeuw. — Album paleographicum codicum graecorum minusculis litteris saec. IX et X certo tempore scriptorum. Acce dunt quaedam exempla codicum saec. XI-XVI, [en collaboration avec J. COCHEZ]. (Philologische Studiën. Albumreeks, n° 1). Leuven, Beheer van «Philologische Studiën», 1932-1934. Gr. in-4, vii-100, platen, indices.
3. S. Pachomii Vita sahidice scripta, fasc. I-II. (Corpus scriptorum christianorum orientalium. Textus. Series tertia. Tomus VIII). Parisiis, e Typographeo Reipublicae, 1933-1934. In-8, xm-402 p.
4. S. Pachomii Vita bohairice scripta. (Corpus scriptorum christianorum orientalium. Scriptores coptici. Versio. Series tertia. Tomus VII). Lovanii, ex officina orientali et scientifica, 1936. In-8, IV-157 p.
5. Les manuscrits coptes de l'Université de Louvain. I. textes littéraires. Louvain, Bibliothèque de l'Université, 1940. In-8, 151p. (réunit en un volume les nos 51, 52 et 60).
6. Les Vies coptes de saint Pachôme et de ses premiers successeurs. Traduction française. (Bibliothèque du *Muséon*, t. XVI). Louvain. Bureaux du «Muséon», 1943. In-4, xci-431 p.
7. Concordance du Nouveau Testament sahidique. I. Les mots d'origine grecque (Corpus scriptorum christianorum orientalium. Vol. 124. Subsidiaria. Tome I). Louvain, Imprimerie Orientaliste L. Durbecq, 1950. In-8, v-344 p.
8. Les Pères Apostoliques en copte. Texte. (Corpus scriptorum christianorum orientalium. Vol. 135. Scriptores Coptici. Tome 17). Louvain, Imprimerie Orientaliste L. Durbecq, 1952. In-8, xxxi-130 p.
9. Les Pères Apostoliques en copte. Version. (Corpus scriptorum christianorum orientalium. Vol. 136. Scriptores Coptici. Tome 18). Louvain, Imprimerie Orientaliste L. Durbecq, 1952. In-8, 1-109 p.
10. S. Athanase. Lettres festales et pastorales en copte. Texte. (Corpus scriptorum christianorum orientalium. Vol. 150. Scriptores Coptici. Tome 19). Louvain, Imprimerie Orientaliste L. Durbecq, 1955. In-8, xxxiv-170 p.
11. S. Athanase. Lettres festales et pastorales en copte. Version. (Corpus scriptorum christianorum orientalium. Vol. 151. Scriptores Coptici. Tome 20). Louvain, Imprimerie Orientaliste L. Durbecq, 1955. In-8, m-136 p.
12. OEuvres de S. Pachôme et de ses disciples. Texte. (Corpus scriptorum christianorum orientalium. Vol. 159. Scriptores Coptici. Tome 23). Louvain, Imprimerie Orientaliste L. Durbecq, 1956. In-8, xxxi-130 p.
13. OEuvres de S. Pachôme et de ses disciples. Version. (Corpus scriptorum christianorum orientalium. Vol. 160. Scriptores Coptici. Tome 24). Louvain, Imprimerie Orientaliste L. Durbecq, 1956. In-8, m-132 p.

II. Articles de revue

14. Rapport sur les travaux de la conférence d'histoire littéraire grecque et latine. — *Annuaire de l'Université*, 1906.
15. Notes sur le culte d'Asklépios. I. A-t-on pratiqué la médecine dans ce culte? II. Doit-on détacher Asklépios des deux Asklépiades Podaleirios et Machaon? — *Musée Belge*, 1905, IX, 197-220.
16. Note sur le culte d'Asklépios. Nature de l'incubation dans ce culte. — *Ibid.*, 1906, X, 21-37, 101-126.
17. La mort d'Asklépios d'après Tertullien (*Ad nationes*, II, 14 ; *Apolog.*, 14). — *Ibid.*, 1907, XI, 313-316.
18. Théodore de Tabennési et la lettre pascalienne de St Athanase sur le canon de la Bible. Texte copte et traduction. — *Muséon*, 1910, XI (N.S.), 205-216.
19. Homélie inédite du Pape Libère sur le jeûne. Texte copte et traduction. — *Ibid.*, 1911, XII (N.S.), 1-22.
20. Note sur le texte copte des Constitutions apostoliques. *Ibid.*, 1911, XII (N.S.), 23-24.
21. Fragments des Actes des Apôtres en dialecte dit « moyen-égyptien » [en collaboration avec H. COPPIETERS]. — *Ibid.*, 1914, XV (N.S.), 49-60.

22. Fragment copte-sahidique du Martyre de S. Marc. — *Mélanges d'histoire offerts à Charles Moeller*. I. (Université de Louvain. Recueil de travaux publiés par les membres des conférences d'histoire et de philologie, fasc. 40, Louvain- Paris, 1914), 226-231.
23. Un texte original de la règle de saint Pachôme.
— *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1919, 341-346.
24. La Règle de S. Pachôme (étude d'approche). *Muséon*, 1921, XXXIV (de la collection entière), 61-70.
25. *Analecta philologica*. I. <Pnoû βijvoc (?), II. *Anà azrjOooç: à haute voix (?). — *Ibid.*, 1921, XXXIV, 173-177.
26. Xénophon : *Hellenika*, I, 4, 13-17. — *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, 1922, I, 9-14.
27. *Analecta philologica*. III. Un mot nouveau : *Kopo-evrjhov/KopoeArjviov*. — *Muséon*, 1923, XXXVI, 27-31.
28. La Règle de S. Pachôme (2e étude d'approche).
— *Ibid.*, 1924, XXXVII, 1-28.
29. La Règle de S. Pachôme (Nouveaux documents). — *Ibid.*, 1921, XL, 31-64.
30. S. Pachôme et Amen-em-ope. — *Ibid.*, 1921, XL, 65-74.
31. Le «de virginitate» de S. Clément ou de S. Athanase? — *Ibid.*, 1921, XL, 249-264.
32. Pour une grammaire des LXX. — *Ibid.*, 1921, XLI, 152-160.
33. S. Athanase : Sur la virginité. Suppl. I. Nouveau fragment de la pseudo-clémentine ; Suppl. II. Une citation de S. Athanase par Chenoute. — *Ibid.*, 1929, XLII, 197-274.
34. Anhang, (dans : W. BANG-A. von GABAIN, « *Türkische Turfan-Texte* »). — *Sitzungsberichte der preussischen Akademie der Wissenschaften*, 1929, 429-430.
35. Une étrange recension de l'Apocalypse. — *Muséon*, 1930, XLIII, 1-6.
36. Une citation copte de la pseudo-clémentine « de virginitate ». — *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, 1930, XXX (*Mélanges V. Loret*), 509-511.
37. [Hommage du « Muséon » à son fondateur Ch. de Harlez]. — *Muséon*, 1931, XLIV, ii-viii.
38. Littérature bohaïrique. — *Ibid.*, XLIV, 115-135.
39. La littérature égyptienne aux derniers siècles avant l'invasion arabe. — *Chronique d'Égypte*, 1931, VI, 315-323.
40. La Règle de S. Pachôme. Fragments coptes et excerpta grecs. Appendice à A. BOON, *Pachomiana latina* (Bibliothèque de la Revue d'Histoire Ecclésiastique, fasc. 7), Louvain, 1932, 153-182.
41. S. Athanase écrivain copte. — *Muséon*, 1933, XLVI, 1-33.
42. Tô Ἰθo v = exemplum, exemplar. — *Ibid.*, 1934, XLVII, 57-60.
43. Un nouveau fonds sogdien. — *Ibid.*, 1934, XLVII, 346-348.
44. Le copte source auxiliaire du grec. — *Annuaire de l'Institut de Philologie et d'Histoire orientales*, 1934, II (*Mélanges Bidez*), 569-578.
45. Hérodote d'Halicarnasse. — *Antiquité classique*, 1934, III, 203-208.
46. Athanase, Ambroise et Chenoute « sur la virginité ». — *Muséon*, 1935, XLVIII, 55-73.
47. La Règle de S. Pachôme (nouveau fragment copte). — *Ibid.*, 1935, XLVIII, 75-80.
48. Un passage obscur des hymnes à Chenoute. — *Orientalia*, 1935, IV (N.S.), 411-415.
49. Vies de S. Pachôme. Nouveaux fragments. — *Muséon*, 1936, XLIX, 219-230.
50. La transcription des textes mutilés. — *Ibid.*, 1937, L, 1-4.
51. *Coptica Lovaniensia* (I). — *Ibid.*, 1937, L, 5-52.
52. *Coptica Lovaniensia* (II). — *Ibid.*, 1938, LI, 1-32.
53. Le Pasteur d'Herma en copte-sahidique. — *Ibid.*, 1938, LI, 239-276.
54. Le nom du mauvais riche (Le 16, 19) et la tradition copte. — *Zeitschrift für die Neutestamentliche Wissenschaft*, 1938, XXXVII (*In Memoriam Carl Schmidt*), 65-72.
55. Fragments d'apocryphes en copte-akhmîmique. — *Muséon*, 1939, LU, 1-10.
56. Nécrologie. Adolphe Hebbelynck. — *Ibid.*, 1939, LU, 197-198.
57. Le Pasteur d'Herma. Un nouveau codex sahidique. — *Ibid.*, 1939, LU, 223-228.
58. Les premiers monastères pachômiens. Exploration topographique. — *Ibid.*, 1939, LII, 379-407.
59. Projet d'uniformisation des signes critiques destinés à marquer divers accidents dans la transmission des textes. — *Actes du XXe congrès international des orientalistes* (Louvain, 1940), pp. 354-355.
60. *Coptica Lovaniensia* (III). — *Muséon*, 1940, LIII, 1-66.
61. Nécrologie. Paulin Ladeuze. — *Ibid.*, 1940, LIII, 151-153.

62. Le Prologue de l'Apocalypse en sahidique. — *Ibid.*, 1941, LIV, 107-110.
63. Glanures Pachômiennes. — *Ibid.*, 1941, LIV, 111-138.
64. Fragments coptes. — *Ibid.*, 1945, LVIII, 97-120.
65. À propos de syntaxe copte. T x p e , Mxpe, flnpTpe. — *Ibid.*, 1947, LX, 7-28.
66. Un document pachômien méconu. — *Ibid.*, 1947, LX, 269-283.
67. **JC6KA.C** dans le N.T. sahidique. — *Ibid.*, 1948, LXI, 65-73.
68. **e i M H t** dans le N.T. sahidique. — *Ibid.*, 1948, LXI, 153-170.
69. Communication sur la découverte de manuscrits coptes près de Nag'Hammâdi. — *Bulletin de l'Académie Royale de Belgique* (Classe des Lettres), 1948, 5e série, XXXIV, 100-102.
70. *Analecta philologica*. IV. Zoega CCCII, Zoega CCXXIX. — *Muséon*, 1949, LXII, 11-18.
71. dans le N.T. sahidique. — *Ibid.*, 1949, LXII, 19-20.
72. Fragments de saint Luc en akhmîmique. — *Ibid.*, 1949, LXII, 199-205.
73. Un nouveau « De virginitate » attribué à saint Athanase. — *Analecta Bollandiana*, 1949, LXVII (*Mélanges P. Peeters*, I), 142-152.
74. Un nouveau « De virginitate » attribué à saint Athanase. — *Bulletin de l'Académie Royale de Belgique* (Classe des Lettres), 1949, 5e série, XXXV, 140.
75. AHFIN peut-il signifier « Briquet » ? — *Annuaire de l'Institut de Philologie et d'Histoire orientales et slaves*, 1949, IX (*Mélanges Grégoire*), 363- 367.
76. [Traduction d'une « eô/ri du socen » à l'occasion du mariage] : B. CAPELLE, Les homélies liturgiques du prétendu Timothée de Jérusalem. — *Ephemerides liturgicae* (Rome), 1949, LXIII, 24.
77. Un martyr inconnu, S. Olympios. — *Muséon*, 1950, LXIII, 1-23.
78. Pour une Concordance du N.T. sahidique. — *Ibid.*, 1950, LXIII, 113-117.
79. À propos d'un aphorisme d'Evagrius Ponticus. — *Bulletin de l'Académie Royale de Belgique* (Classe des Lettres), 1950, 5e série, XXXVI, 70- 79.
80. Deux récentes missions scientifiques dans le Proche Orient. — *Ibid.*, 1950, 5e série, XXXVI, 275-281.
81. Gréco-copte. Coptic Studies in Honor of Walter Ewing Crum, 1950 (*Second Bulletin of the Byzantine Institute*), 65-71.
82. Encore un « De virginitate » de S. Athanase ? — *Museum Lessianum*. Section historique n° 13, 1951 (*Mélanges J. de Ghellinck*), 215-221.
83. À la recherche du monastère de Saint-Arsène à Toura. — *The journal of Ecclesiastical History* (Londres), 1951, II, 143, note 3 ; Cf. *Muséon*, 1951, LXIV, 359.
84. Rapport sur un Mémoire intitulé : Recherches sur les « Res gestae divi Saporis ». — *Bulletin de l'Académie Royale de Belgique* (Classe des Lettres), 1951, 5e série, XXXVII, 538-539.
85. A propos de Macaire de Tkow. — *Muséon*, 1952, LXV, 5-9.
86. Fragments bibliques en dialecte akhmîmique. — *Ibid.*, 1953, LXVI, 1-30.
87. A propos de « l'Histoire de Joseph le Charpentier ». — *Ibid.*, 1953, LXVI, 201-223.
88. Les Lettres festales de saint Athanase. — *Bulletin de l'Académie Royale de Belgique* (Classe des Lettres), 1953, 5e série, XXXIX, 643-656.
89. La chasse aux reliques des martyrs en **Egypte** au IVe siècle. *La Nouvelle Clio* (Bruxelles), 1954, VI, 225-230.
90. À propos de Festales de S. Athanase. *Muséon*, 1954, LXVII, 43-50.
91. Les sources coptes pachômiennes. — *Ibid.*, 1954, LXVII, 217-229.
92. Notice sur Mgr Paulin Ladeuze. — *Annuaire de l'Académie Royale de Belgique*, 1954, 120e année, 35 p.
93. S. Athanase. Lettres festales et pastorales en copte. — *Bulletin de l'Académie Royale de Belgique* (Classe des Lettres), 1953, 5e série, XLI, 183-185.
94. Catéchèse christologique de Chenoute. — *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde*, 1955, LXXX, 40-45.
95. Les constitutions ascétiques de [S. Basile]. — *Muséon*, 1956, LXIX, 5-10.
96. Athanasiana coptica. — *Ibid.*, 1956, LXIX, 233- 241.
97. L'homélie de S. Athanase des papyrus de Turin. — *Ibid.*, 1958, LXXI, 1-50; 209-239.
98. Les recherches orientalistes à l'Université de Louvain. — *Sacra Pagina. Miscellanea Biblica Congressus Internationalis*